

Règlement Défi Louvernéen Esprit Trail édition 2026

1 . Organisateur : Le défi Louvernéen est organisé par l'association Louverné Running, domiciliée au 2 rue Abbé Angot 53950 LOUVERNÉ - *louverne.running@gmail.com*

2 . Lieu et date des épreuves : La course aura lieu le dimanche 22 Mars 2026, sur le site de la Vannerie située aux abords de la D131 à Louverné. Départ et arrivée se feront sur le même site.

3. Conditions de participation :

3.1 Les trails :

Ouverts à tous les licenciés FFA et non licenciés nés à partir de :

- 2010 pour le 7kms “**CHAUX’7**” et le 13 kms “**CHAUX DEVANT**”
- 2008 pour le 23 kms “**DÉFI LOUVERNÉEN**”

Documents requis :

Les coureurs licenciés : Joindre obligatoirement une copie de votre licence en cours de validité lors de l'inscription.

Les coureurs non licenciés : Joindre obligatoirement :

- Un PPS (Parcours Prévention Santé) valide lors de l'inscription. Pour obtenir ce certificat cliquer sur <https://pps.athle.fr/>.
- Pour les mineurs, le certificat médical. Ce certificat médical peut être remplacé par le questionnaire médical si les conditions sont remplies (document disponible en annexe).

Pour tous les mineurs : Joindre obligatoirement une autorisation parentale (document disponible en annexe).

3.2 La randonnée :

Ouvert à toutes personnes (les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte)

Il n'y aura pas de chronométrage ni de classement. C'est une épreuve libre sous la responsabilité de chaque participant. Les mineurs seront sous la responsabilité de leurs parents.

Documents requis : Pas de certificat médical, ni de PPS exigé.

3.3 Les parcours enfants :

Ouvert à tous les enfants nés :
entre 2015 et 2019 pour la **MINI CHAUX**
entre 2011 et 2014 pour la **MAXI CHAUX**

Il n'y aura pas de chronométrage ni de classement.

Documents requis : Joindre obligatoirement une autorisation parentale (document disponible en annexe) + le certificat médical.

Le certificat médical peut être remplacé par le questionnaire médical si les conditions sont remplies (document disponible en annexe).

3.4 Respect de l'environnement :

La course se déroule dans le respect des milieux naturels traversés et conformément à notre charte éco-responsable visant à la protection de la nature et de l'environnement. L'association organisatrice se réserve le droit de disqualifier tout participant :

- ne respectant pas les consignes d'un organisateur, le site ou l'environnement ;
- risquant de mettre en danger sa personne (consommation d'alcool, de stupéfiants, etc) ou autrui.
- ne respectant pas les différents bénévoles et intervenants présents dans l'organisation, ainsi que les autres concurrents.

3.5 Respect des parcours :

Pour l'ensemble des parcours traversant des propriétés privées, il est absolument interdit aux personnes qui accompagnent les participants d'y pénétrer et d'y retourner une fois les courses terminées. Certaines zones seront ouvertes au public et seront clairement indiquées.

3.6 Déchets :

Il est interdit de jeter, papiers, bouteilles vides, emballages dans la nature... Des poubelles seront prévues au ravitaillement et sur le site de départ / arrivée. Une exclusion pourra être prononcée à l'encontre de tout coureur contrevenant.

Chaque participant devra être équipé de son propre gobelet réutilisable.

4. Retrait des dossards : Le retrait des dossards aura lieu sur le site du départ à partir du samedi 21 mars de 15h à 17h et le dimanche 22 Mars 2026 à partir de 7h et jusqu'à 30 min avant le départ des courses respectives. Un justificatif d'identité pourra être demandé.

5. Les parcours

5.1 Les courses nature

Dans un cadre exceptionnel qu'est le parc natur'eau Echologia (traversée de l'ancienne carrière de marbrerie ainsi que de l'ancienne carrière à chaux au travers de sentiers) avec plusieurs parcours : un 7 km ludique, un 13 km pour découvrir le trail, et un 23 km destiné aux traileurs aguerris.

5.2 La randonnée

De 12 km, cette randonnée n'aura rien à envier aux paysages des courses nature car elle sera sur les mêmes chemins et sentiers.

5.3 Les parcours enfants

Les parcours se dérouleront sur le site de la Vannerie. Une boucle de 1km autour de l'étang pour la **MINI CHAUX** et 2 boucles pour la **MAXI CHAUX**.

5.4 Ravitaillements et heure de départ :

=>Ravitaillement solide et liquide pour tous à l'arrivée

- la **randonnée** 12kms - départ 9h35
- la **CHAUX'7** 7 kms - départ 9h30
- la **CHAUX DEVANT** 13 kms - départ 9h15 : 1 ravitaillement liquide sur le parcours (8ème km)
- le **DÉFI LOUVERNÉEN** 23 kms - départ 9h00 : 1 ravitaillement solide et liquide (10ème km) + 1 ravitaillement liquide (18ème km)
- la **MINI CHAUX** 1km - départ 11h
- la **MAXI CHAUX** 2km - départ 11h15

6. Assurance :

- *Responsabilité civile*

Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile et celle des bénévoles de l'organisation durant l'événement.

Chaque participant doit être couvert par une assurance responsabilité civile individuelle couvrant les dommages corporels ou matériels qu'il pourrait causer à des tiers durant cet événement.

- *Accident individuel*

Les licenciés FFA bénéficient des garanties couvertes par leur licence.

Il incombe aux autres coureurs non licenciés de s'assurer personnellement s'ils veulent bénéficier d'une telle assurance.

7. Service médical : Le service médical sera assuré par la protection civile.

8. Modification/Annulation de l'évènement : En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, ou de toutes autres circonstances mettant en danger la sécurité et l'intégrité physique des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les droits d'engagement ne seront pas remboursés et seront reportés sur l'édition suivante.

Aucun remboursement ne sera effectué suite à un désistement. En cas de contre-indication médicale ou de motif grave, un document faisant preuve sera demandé et l'inscription sera reportée sur l'édition suivante.

9. Remise des récompenses : La remise des récompenses aura lieu au niveau du départ des courses à partir de 11h.

- Sur la **CHAUX'7** 7 kms, les 3 premiers hommes et 3 premières femmes au classement scratch seront récompensés.
- Sur la **CHAUX DEVANT** 13 kms, les 3 premiers hommes et 3 premières femmes au classement scratch seront récompensés.
- Sur le **DÉFI LOUVERNÉEN** 23 kms, les 3 premiers hommes et 3 premières femmes au classement scratch seront récompensés.

Un lot sera également remis au club le plus représenté.

10. Droit à l'image : La participation à la course implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement. Par son inscription, chaque participant donne droit à l'organisateur ainsi que les partenaires et médias (soutien de l'organisation) d'utiliser toute image/photo/vidéo dans le cadre de la promotion de celui-ci ainsi que leur diffusion sur le site du club.

11. Transfert d'inscription ou rétrocession de dossard : Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelques motifs que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

12. Inscription : Procédure et droits d'inscription

Toutes les inscriptions seront en ligne jusqu'au 17/03/2026 sur www.espace-competition.com.
Les tarifs (jusqu'au 19 mars 2026) :

- **CHAUX'7** 7 kms : 9€ (+ coût de traitement par Espace Compétition)
- **CHAUX DEVANT** 13 kms : 14€ (+ coût de traitement par Espace Compétition)
- **DÉFI LOUVERNÉEN** 23 kms : 19€ (+ coût de traitement par Espace Compétition)
- **Randonnée** : 7€ (+ coût de traitement par Espace Compétition)
- Parcours enfant : gratuits

L'inscription restera possible après cette date selon les places disponibles (500 max sur l'ensemble des 3 trails) et sera majorée de 4€.

Sur chaque inscription « adultes », 1 euro sera reversé au site Echologia pour son projet de verger pédagogique.

13 Dotation : Une dotation sous forme de sandwich + boisson sera offerte à l'arrivée pour tous les participants aux 3 trails et à la randonnée.

14. Sécurité :

Les zones de départ et d'arrivée n'étant pas surveillées, l'organisation décline toute responsabilité en cas de vol.



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Monsieur-Madame

demeurant agissant en qualité de

père - mère, autorise mon fils - ma fille

à participer le 22 Mars 2026 à : (rayer la mention inutile)

- La **MINI CHAUX** de 1 km
- La **MAXI CHAUX** de 2 kms
- La **CHAUX'7**
- La **CHAUX DEVANT**
- Le **DÉFI LOUVERNÉEN**

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Fait le à

Signature



Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon

Ton âge : ans

Depuis l'année dernière

OUI NON

Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?

As-tu été opéré (e) ?

As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?

As-tu beaucoup maigri ou grossi ?

As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?

As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé (e) sans te souvenir de ce qui s'était passée ?

As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?

As-tu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?

As-tu beaucoup de mal à respirer après un effort ?

As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?

As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?

As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?

Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)

OUI NON

Te sens-tu fatigué (e) ?

As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?

Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?

Te sens-tu triste ou inquiet ?

Pleures-tu plus souvent ?

Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?

Aujourd'hui

OUI NON

Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?

Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?

Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?

Questions à faire remplir par tes parents

OUI NON

Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?

Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?

Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ?

(examen médical prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans)

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.